



PROCÈS-VERBAL de la première réunion 2023-2024 des membres du comité EHDAA, tenue le mercredi 29 novembre 2023 au Complexe administratif de St-Félicien, salle 205 (2^e étage)

Sont présents :	Sara Imbeau	Représentante directions d'écoles
	Judith Morris	Représentante personnel de soutien
	Christelle Martel-Taillon	Représentante personnel professionnel
	Denis Houle	Coordonnateur équipe intervention jeunesse CIUSSS
	Sacha Allard	Coordonnateur clinique DI/DP/TSA CIUSSS
	Nancy Bilodeau	Représentante du Centre de services scolaire
	Sylvie Gilbert	Secrétaire du comité
	Jannick Bouchard	Parent membre
	Audrey Savard	Parent membre
	Francisca St-Hilaire	Parent membre
	Tanya Caouette	Parent membre
	Isabelle Caouette	Parent membre
Sont absentes :	Laury Goderre	Parent membre
	Cynthia Boulianne	Parent membre
	Marie-Ève Lajoie	Parent membre

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Nancy Bilodeau souhaite la bienvenue aux membres du comité à notre première rencontre 2023-2024.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est fait pour la présentation des membres.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nancy Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Sara Imbeau et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 MAI 2023

Mme Bilodeau fait la lecture du procès-verbal du 10 mai dernier.

Il est proposé par M. Denis Houle et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

5. DEUX GUIDES D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTENTION DES PARENTS D'ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Les deux documents sont remis aux membres sur place.

Le premier guide, révisé en 2018-2019 offrant une 2^e édition, est destiné principalement aux parents.

Mme Bilodeau en fait un survol et invite les membres à en prendre davantage connaissance. Nous pourrions y revenir lors de nos prochaines rencontres selon les besoins.

Pour ce qui est du deuxième guide (les fiches), Mme Bilodeau en fait un survol également et nous pourrions y revenir éventuellement si les membres le désirent.

Ces documents sont également disponibles sur le site de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Les parents ont grandement apprécié ces deux guides et mentionnent que ceux-ci pourraient être transmis par courriel aux parents dès l'entrée à la maternelle de leurs enfants ou remis lors des rencontres de PSII en début d'année scolaire. Ainsi, il serait sans doute plus facile de recruter des parents intéressés à devenir membres, ces derniers étant davantage informés sur l'existence et la pertinence de ce comité.

6. FONCTIONS DU COMITÉ (LIP, article 187)

Mme Bilodeau fait la lecture des fonctions du comité EHDAA, tel que le définit par la Loi sur l'instruction publique.

Il est cité que :

« Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage donne son avis entre autres sur » :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA
- L'affectation des ressources financières pour les services aux élèves HDAA
- L'application du plan d'intervention à un élève HDAA

M. Sacha Allard ajoute qu'il serait pertinent que les parents soient informés de la possibilité de former une quelconque plainte scolaire par le biais du comité EHDAA. Mme Bilodeau confirme, tout en précisant que l'aspect confidentiel d'une plainte se voit un peu moins respecté vu le nombre de membres à la table du comité.

Plusieurs questions des membres sont répondues quant au fonctionnement du plan d'intervention entre autres. Ce sujet d'intérêt sera inclus à notre prochaine rencontre afin d'apporter davantage d'informations aux parents principalement.

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document des règles de régie interne est remis aux membres sur place. Nous procédons à la révision de celles-ci pour l'année 2023-2024.

Les dates retenues pour nos rencontres 2023-2024 sont les suivantes :

- 1) 29 novembre 2023
- 2) 17 janvier 2024
- 3) 13 mars 2024
- 4) 08 mai 2024
- 5) 05 juin 2024

Ces dates seront affichées sur le site internet du Centre de services scolaire et les procès-verbaux des rencontres y seront déposés également. Le calendrier demeure flexible en cas de situation incontournable.

Nos rencontres se tiendront en présentiel à moins d'une impondérabilité (ex. : tempête) où la rencontre pourra être tenue en visioconférence (TEAMS). Il sera aussi possible pour un membre non disposé à assister à une rencontre en présentiel d'y participer en visioconférence. Pour ce faire, un lien TEAMS sera inclus dans les invitations de chacune des rencontres.

Le budget annuel de **3 500 \$** est modifié comme suit :

- **1 500 \$** pour le fonctionnement du comité
- **2 000 \$** pour permettre la réalisation de divers projets pour les élèves HDAA

Il est proposé par Mme Christelle Marteil-Taillon et secondé à l'unanimité que les règles de régie interne soient acceptées avec les petits ajustements proposés.

8. PROCESSUS DE NOMINATION (les étapes)

Mme Bilodeau explique brièvement les étapes du processus de nomination au comité EHDAA et au comité de parents.

9. ÉLECTIONS

a) Poste de présidence au comité EHDAA

En tant que présidente des élections, Mme Bilodeau invite les membres à émettre des propositions. Mme Sylvie Gilbert agit comme secrétaire des élections.

Mme Sara Imbeau propose la candidature de Mme Tanya Caouette appuyée par Mme Christelle Marteil-Taillon.

Aucune autre proposition n'est émise.

Mme Tanya Caouette accepte et est élue à titre de présidente à l'unanimité.

b) Représentant et substitut au comité de parents

Comme le mentionne l'article 189 de la Loi sur l'instruction publique, les parents membres du comité consultatif EHDAA peuvent désigner un représentant pour le comité de parents ainsi qu'un autre représentant comme substitut pour siéger et voter à la place du représentant lorsque celui-ci est empêché de participer à une séance du comité de parents. Le représentant au comité de parents doit être disponible pour assister aux rencontres (environ 8) qui se tiennent le lundi.

Les membres de ce comité sont des parents seulement et des invités sont également présents à l'occasion. Ce comité est complémentaire à celui EHDAA.

Puisqu'aucune proposition des parents n'est émise, ceux-ci sont invités à y réfléchir et à nous signaler leur intérêt s'il y a lieu.

10. PROPOSITIONS DE SUJETS / BESOINS DES MEMBRES

Les membres sont invités à proposer des sujets auxquels ils aimeraient être informés lors de nos prochaines rencontres.

Sujets d'intérêt retenus :

- Plan d'intervention
- Services professionnels (ergothérapie, orthophonie, etc.)
- Parcours scolaires, classes spécialisées et centres de soutien bienveillant
- Mesures d'adaptation

Mme Bilodeau mentionne qu'il sera possible d'en ajouter d'autres en tout temps.

Par la même occasion, les parents suggèrent de publiciser davantage le comité EHDAA. Ainsi, Mme Sara Imbeau propose la réalisation de capsules vidéos à ajouter sur notre site internet.

11. RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Mme Nancy Bilodeau fait la lecture du rapport de l'année scolaire 2022-2023.

12. PLAN D'ACTION DU COMITÉ

Ce point est reporté à la prochaine rencontre vu l'heure tardive.

13. ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX EHDAA – POLITIQUE D'ADAPTATION SCOLAIRE

La politique se retrouve sur le site du Centre de services scolaire et a également été remise aux membres. Mme Bilodeau en fait un survol et invite les membres à en prendre davantage connaissance.

14. COMITÉ DE PARENTS

Aucun parent représentant le comité EHDAA n'est présent au comité de parents à ce jour.

15. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS (PARENTS)

Comme indiqué au point 7 sur les règles de régie interne, les membres parents sont invités à compléter et nous retourner le formulaire d'autorisation de transmission de renseignements comme il est recommandé de le faire à toutes les années.

Ces informations demeurent confidentielles et ne sont en aucun temps transmises hors de notre comité EHDAA.

16. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

Aucune rencontre du comité MSSS-MEQ local n'a été tenue à ce jour.

17. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Ce point est reporté à la prochaine rencontre puisque nous n'avons pas reçu le rapport de Mme Mireille Tremblay (cause de maladie), présidente du comité EHDAA l'an dernier.

18. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

19. VARIA

Aucun point ajouté.

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

M. Sacha Allard propose la levée de la réunion à 21 h 05. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 17 janvier 2024.

NANCY BILODEAU

Représentante du Centre de services scolaire